

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00632

Numéro SIREN : 853 022 960

Nom ou dénomination : STAMYCOM

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2024 sous le numéro de dépôt 2288

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A
L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SARL STAMYCOM

Adresse de l'entreprise : 861 Boulevard Henri Harpignies 59300 VALENCIENNES

Numéro SIRET* : 8 5 3 0 2 2 9 6 0 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Durée de l'exercice précédent* : 12

Néant ☐ *

Exercice N clos le,
31/10/2023

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
	Frais d'établissement *	CX		CQ			
	Frais de développement *	AF		AG			
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI			
	Fonds commercial (1)	AJ		AK			
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO			
	Terrains	AP		AQ			
	Constructions	AR	13 845	AS	9 676	4 169	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT		AU			
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW			
	Immobilisations en cours	AX		AY			
	Avances et acomptes	CS		CT			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU		CV			
	Autres participations	BB		BC			
	Créances rattachées à des participations	BD		BE			
	Autres titres immobilisés	BF		BG			
	Prêts	BH		BI			
	Autres immobilisations financières*						
TOTAL (II)		BJ	13 845	BK	9 676	4 169	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM			
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT	218 996	BU		218 996	
	CRÉANCES	BV		BW			
		BX	22 517	BY	918	21 598	
		BZ	180 347	CA		180 347	
	DIVERS	CB		CC			
		CD		CE			
Comptes de régularisation		CF	59 804	CG		59 804	
		CH	7 348	CI		7 348	
		CJ	489 013	CK	918	488 094	
		CW					
		CM					
		CN					
		CO	502 859	IA	10 595	492 263	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CP					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilitations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL STAMYCOM		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 ...)			DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	236
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	4 460
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	14 696
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	459
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	347 550
	Dettes fiscales et sociales			DY	129 264
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	291
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	477 566	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	492 263	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	477 566
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	459	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL STAMYCOM						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 156 532	FB		FC	4 156 532	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	502	FH		FI	502
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 157 034	FK		FL	4 157 034	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	50 969	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 641	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 210 645
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 449 888	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	32 303	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	350 879	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	31 503	
	Salaires et traitements*					FY	338 670	
	Charges sociales (10)					FZ	76 748	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	3 586	
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	918	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	2 672		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 287 171	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(76 525)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	480	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	480	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(480)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(77 005)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise		SARL STAMYCOM		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	77 006		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	77 006		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	77 006		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 287 651		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 287 651		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN			
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					77 006		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Au cours de l'exercice, notre société a obtenu de son franchiseur des produits accessoires pour un montant de 226 078€ hors taxe. Ces produits accessoires ont été provisionnés à la clôture des comptes au 31 octobre 2022.

On notera également qu' une provision pour dépréciation de stock de marchandises a été comptabilisée au cours de l'exercice précédent pour un montant de 50 000 Euros. Cette provision a été annulée au cours de l'exercice social.

Après la clôture de l'exercice, notre société a obtenu de son franchiseur des produits accessoires pour un montant de 77 006 € hors taxe. Ces produits accessoires ont été provisionnés à la clôture des comptes au 31 octobre 2023.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL STAMYCOM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de 492 264 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 0 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu

Règles et méthodes comptables

bénéficiaire sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 646	200		13 846
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 646	200		13 846
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	13 646	200		13 846

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 090	3 586		9 677
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 090	3 586		9 677
ACTIF IMMOBILISE	6 090	3 586		9 677

Notes sur le bilan

Actif circulant***Produits à recevoir***

	Montant
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	2 094
RISTOURNES SUR ACHATS	6 367
RISTOURNES TARIFAIRE	6 644
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	12 528
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	92 407
Total	120 040

Capitaux propres***Composition du capital social***

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Notes sur le bilan

Dettes**Charges à payer**

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	33 953
FRAIS BANCAIRES A PAYER	459
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	33 050
PROV 13E MOIS	16 341
PRIMES VACANCES	2 540
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	7 719
PROV CHGES 13E MOIS	3 981
CHGES SOC / PRIMES VACANCES	724
CAISSE RSI	11 671
CFE	5 871
CVAE	372
TAXE APPRENTISSAGE	163
OPCOMMERCE FORM/APPR	771
TASCOM	7 534
Total	125 150

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 318		
ENTRETIENS EFFECTUÉS D AVANCE	159		
CCA ASSURANCES MULTIRISQUES	4 871		
Total	7 348		

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 51 360 Euro

On notera que notre société est redevable d'indemnités de départ en retraite conformément à ses obligations légales ou contractuelles liées au personnel.

Aucune provision n'a été comptabilisée du fait de son caractère incertain.

Par contre, on précise que le montant de l'indemnité de départ en retraite (IDR) peut s'élever à la clôture de l'exercice au 31 octobre 2023 à 51 360,20€

STAMYCOM

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 861 boulevard Henri Harpignies – 59300 VALENCIENNES

853 022 960 RCS VALENCIENNES

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
SOUMISE et ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 16 AVRIL 2024**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 0,30 euros, de la manière suivante :

A la réserve facultative pour..... 0,30 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant



COPIE CERTIFIEE
CONFORME A
L'ORIGINAL